

Hôtel de Matignon
A l'attention de la Première Ministre,
Mme Elisabeth Borne
57, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 12 septembre 2023

Objet : [Scandale sur l'évaluation du glyphosate] Les agences sanitaires ignorent de très nombreux effets toxiques du glyphosate mis en évidence par la recherche médicale française (Inserm). La France doit voter contre la ré-autorisation.

Madame la Première Ministre,

Comme vous le savez, Générations Futures suit le dossier du glyphosate depuis de nombreuses années et alerte sur les importants biais inhérents à la procédure de ré-autorisation de cet herbicide (1). Alors que les discussions cruciales vont avoir lieu mi-septembre et qu'un vote probable au sujet du renouvellement du glyphosate par les états membres est attendu mi-octobre, notre association publie aujourd'hui **un nouveau rapport qui illustre les énormes différences d'analyse entre la recherche médicale française (INSERM) et les agences européennes évaluatrices (EFSA-ECHA) sur ce sujet.**

Pourtant, c'est uniquement sur la base des évaluations favorables au glyphosate des agences que va se prendre la décision de ré-autoriser ou non cet herbicide en Europe et ce **alors même que de nombreux effets sanitaires graves sont pointés du doigt par l'INSERM mais ignorés par les agences sanitaires et que d'autres ne sont même pas testés par celles-ci !**

C'est ce que nous montrons aujourd'hui dans ce nouveau rapport (2) qui s'intéresse à des effets néfastes particulièrement préoccupants concernant :

- La génotoxicité et le stress oxydant
- Les effets reprotoxiques et perturbateurs endocriniens.
- La toxicité mitochondriale.
- Les modes d'actions épigénétiques et transgénérationnels.
- Les effets sur le microbiote.
- La neurotoxicité.

Vous trouverez en annexe de cette lettre les points clés mis en lumière dans ce rapport, points développés en détail dans le rapport lui-même disponible en ligne à cette adresse : <https://www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-inserm-agence/> .

Vous aviez déclaré le 27 février dernier au Salon de l'agriculture au sujet des pesticides et de leur mise en marché, ou de leur retrait « *Notre approche est fondée sur la science et les avis des scientifiques. C'est la méthode que nous appliquons sur tous les produits. L'autre point cardinal, c'est qu'on ne transige pas avec la santé publique. Personne ici ne veut répéter les erreurs du chlordécone.* ». Nous partageons votre point de vue sur cette question, Madame la Première Ministre et c'est pourquoi nous ne doutons pas que **vous saurez prendre le temps de vous intéresser à notre nouveau rapport.**

En effet, **ce dernier montre que l'évaluation des agences sur le glyphosate, dédouanant largement l'herbicide de toute préoccupation critique, diverge fortement des analyses scientifiques de l'INSERM**, basées, elles, sur la lecture de l'ensemble de la science publiée. Notre rapport apporte des éléments de réponses permettant d'expliquer les différences de conclusions entre les agences réglementaires et les chercheurs académiques sur la toxicité du glyphosate.

Notre analyse montre clairement que **les Agences ont complètement ignoré l'évaluation de certains effets clés du glyphosate** (ex : effets sur le microbiote) et ne prennent pas en compte dans l'évaluation du poids de la preuve scientifique, de manière quasi systématique, des études universitaires pourtant solides prises en compte par l'INSERM. **En conséquence les conclusions des agences se retrouvent en contradiction avec les observations de l'INSERM sur certains aspects clés de la toxicité du glyphosate. Ces avis des agences, ainsi entachés de nombreux manquements, ne sauraient représenter l'état de la science aujourd'hui !**

Dans ces conditions, **si la France prenait position lors du Comité Scopaff d'octobre 2023 en faveur de la ré-autorisation européenne** du glyphosate en se basant sur la position des Agences, **il s'agirait là d'un véritable scandale de santé publique, puisque l'INSERM**, notre recherche médicale publique nationale, financée par l'Etat français, se basant sur une expertise collective (3) de plus de 1000 pages et une revue complète de la littérature scientifique internationale, **pointe au contraire de très nombreux domaines de préoccupations concernant le glyphosate et la santé humaine.**

Pour éviter cette situation scandaleuse **la France doit absolument voter contre** la ré-autorisation du glyphosate en Europe lors des prochains comité Scopaff durant lesquels la demande de ré-autorisation sera soumise au vote des états membres de l'UE. Elle doit, de plus, **faire publicité des analyses de sa recherche médicale auprès des autres états membres** afin que ceux-ci suivent également la même position de refus de renouveler l'homologation européenne de cet herbicide.

Pour information, **Génération Futures et le réseau européen PAN Europe ont révélé hier les résultats d'un sondage** (4) réalisé par IPSOS dans 6 pays européens montrant que près de 62% des européens interrogés pensaient que l'utilisation du glyphosate devait être interdite dans l'UE. En France ce sondage montre que **de 70% des personnes interrogées partageaient cette opinion défavorable à la réhomologation du glyphosate. Cette opposition des populations se double d'oppositions de Parlement nationaux** à cette ré homologation comme le Parlement néerlandais qui a voté ce lundi une motion appelant le gouvernement à voter contre la réhomologation du glyphosate en Europe.

Nous voulons croire, Madame la Première Ministre que, **forte de ces nouveaux éclairages** et dans le souci de **prendre en compte les données scientifiques** mises en lumière par notre recherche médicale nationale, **vous aurez à cœur de protéger la santé publique** en faisant en sorte que la France vote contre la réhomologation du glyphosate lors des prochains comité Scopaff européens.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame la Première Ministre, nos salutations distinguées.

Maria Pelletier,
Présidente de Génération Futures



Références :

1 : Voir par exemple notre rapport de 2021 analysant les biais importants de sélection de la littérature scientifiques par les Agences dans le dossier du glyphosate : <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/11/evaluation-du-glyphosate-un-rapport-biaise-v4.pdf>

2 : Réautorisation du glyphosate : les agences européennes ignorent les alertes de la recherche médicale française. Génération Futures, 12 septembre 2023. <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/09/rapport-glyphosate-inserm-efsa.pdf>

3 : Expertise collective de l'INSERM : *Pesticides et effets sur la santé, nouvelles données*. 2021 . Chapitre IV , partie 19 : *Glyphosate et formulations à base de glyphosate*.

<https://www.inserm.fr/wp-content/uploads/2021-07/inserm-expertisecollective-pesticides2021-rapportcomplet-0.pdf>

4 : <https://www.generations-futures.fr/actualites/sondage-glyphosate-ue/>

Glyphosate : synthèse de notre recherche



INSERM*

VS



**EFSA
ECHA***

Génotoxicité et stress oxydant

 <p>Prend en compte 18 études universitaires et indique que le glyphosate peut induire un stress oxydant et des dommages génotoxiques pouvant conduire à l'apparition de mutations et de cancers.</p>		<p>Ne retiennent aucune étude universitaire pour leur évaluation et considèrent que le glyphosate induit <u>peut-être</u> un stress oxydant mais n'est pas génotoxique.</p> 
---	---	--

Effets reprotoxiques et perturbateurs endocriniens

 <p>Prend en compte 21 études universitaires et insiste sur le potentiel perturbateur endocrinien du glyphosate.</p>		<p>Retiennent 1 seule étude universitaire pour leur évaluation mais considèrent que le glyphosate n'a pas d'effet endocrinien.</p> 
---	---	--

Toxicité mitochondriale

 <p>Observe une toxicité mitochondriale du glyphosate et souligne un lien possible avec des pathologies neurodégénératives.</p>		<p>N'évaluent pas la toxicité mitochondriale.</p> 
---	---	--

Prise en compte des effets épigénétiques

 <p>Prend en compte 5 études universitaires et observe un mode d'action épigénétique du glyphosate et d'herbicides à base de glyphosate (GBH).</p>		<p>N'évaluent pas les effets épigénétiques</p> 
--	---	---

Effets sur le microbiote

 <p>Prend en compte 7 études universitaires montrant une dérégulation du microbiote et regrette que ces effets ne soient pas pris en considération dans l'évaluation.</p>		<p>Ne retiennent aucune étude universitaire car les effets sur le microbiote ne font pas actuellement pas partie du cadre de l'évaluation réglementaire des pesticides. .</p> 
---	---	--

Neurotoxicité

 <p>Prend en compte 9 études universitaires et indique que les GBH ainsi que le glyphosate seul modifient les concentrations de plusieurs neurotransmetteurs dans différentes régions du cerveau chez les rongeurs.</p>		<p>Ne retiennent aucune étude universitaire pour leur évaluation et affirment qu'il n'y a pas suffisamment de preuves d'un effet du glyphosate et des GBH sur les neurotransmetteurs.</p> 
---	---	--

* INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale
EFSA : Autorité européenne de sécurité des aliments - ECHA : Agence européenne des produits chimiques